

Luberon : réserve de Biosphère



MAB

Le 15 décembre 1997, le territoire du Luberon a été officiellement admis dans le réseau mondial des Réserves de Biosphère du programme de l'UNESCO "l'Homme et la Biosphère" (Man and Biosphere - MaB) qui vise à mieux connaître les relations entre l'homme et son environnement et à favoriser la mise en œuvre des principes du développement durable. Le Luberon travaillera désormais dans le cadre de ce réseau qui regroupe, dans 87 pays, 350 territoires dont la valeur a été reconnue comme représentative des grands écosystèmes mondiaux.

Le réseau français est maintenant constitué de 10 territoires qui sont, outre le Luberon : la vallée du Fango (Corse), l'atoll de Taïaro (Polynésie), les Cévennes, la mer d'Iroise (Finistère), les Vosges du Nord, la Mont Ventoux, la Camargue, la Guadeloupe et la Forêt de Fontainebleau.

Cette distinction reconnaît le rôle essentiel de Luberon dans l'équilibre écologique régional et la valeur patrimoniale de ce territoire au plan international. En acceptant la gestion de ce label, le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon renforce sa responsabilité dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, la recherche et l'éducation à l'environnement des acteurs du territoire.

Cette reconnaissance a été célébrée le 22 juin 1998 lors de la remise officielle du diplôme par les autorités de l'UNESCO.